



Objectif : transparence et égalité de traitement

La CAP promotion sur liste d'aptitude du 20 juin 2012 s'est déroulée sous la présidence de Eric Saffroy, sous-directeur à la Direction des Ressources Humaines (DRH), qui présidait sa dernière CAP des ITPE, avant son départ en retraite.

Le SNITPECT-FO a salué son souci du dialogue et sa volonté de trouver des solutions satisfaisantes, malgré les contraintes imposées par le ministère gestionnaire.

Echanges préalables

Notre déclaration préalable a repris le relevé de décision de la Commission Exécutive du SNITPECT-FO des 14 et 15 juin 2012 :

- La commission Exécutive a constaté l'état catastrophique de la gestion des ITPE, ainsi que l'absence de défense du corps par le ministère gestionnaire, ce qui s'est traduit lors de la dernière CAP mobilité par des arbitrages défavorables aux ITPE.
- La Commission Exécutive, compte tenu de l'évolution de la carte des employeurs et du peu de cas que le MEDDE fait de son corps d'ingénieurs majoritaire, s'interroge sur la pertinence de son gestionnaire actuel pour défendre les valeurs et les compétences du corps.

Les réponses de l'administration

L'administration nous rejoint sur notre demande de transparence et d'égalité de traitement, qu'elle considère comme un objectif.

Elle indique cependant que la dimension interministérielle rend les choses plus complexes.

L'information et les revendications remonteront à la Directrice des Ressources Humaines.

L'administration accepte de fixer une CAP informelle avant les vacances d'été pour rebalayer les dossiers mobilité dont le poste est soumis à l'avis de plusieurs CAP, ou soumis à compteur de plafond d'emploi.

Les intentions sont certes louables, mais les faits sont têtus : pour redresser cette gestion catastrophique et montrer l'intérêt de notre gestionnaire pour le corps des ITPE, nous attendons des avancées concrètes.

Les promotions

La CAP a examiné **140 dossiers** et en a **retenu 17**, dont 3 femmes et un contrôleur.

Un dossier a été inscrit sur **liste complémentaire**.

La CAP a souligné la qualité des dossiers présentés et la grande difficulté d'opérer un choix parmi ces dossiers. Elle a également remarqué que la mobilité géographique devenait moins importante, et l'accès aux postes en responsabilité plus difficile pour les catégories B.

Nous réinsistons sur la nécessité de laisser les lauréats candidater sur la liste des postes vacants plutôt que de leur imposer une liste de postes fermée, ce qui constitue une contrainte spécifique au corps des ITPE non compensée par des contreparties.

Détachements entrants

Trois dossiers de détachements entrants dans le corps des ITPE ont été présentés par l'administration. Mais les dossiers n'ayant pas été communiqués aux représentants du personnel (ce qui prouve, encore une fois, le peu de prise en considération du corps et de ses représentants), ils n'ont pu faire l'objet d'un examen. L'administration s'est contentée d'en balayer les grandes lignes et de reporter l'examen à la prochaine CAP.

Dossiers mobilité

La CAP a examiné trois dossiers inscrits au TA 2012, pour des demandes de promotion dans le même service. Les avis retourneront aux services pour suite à donner.

Réorganisations

Deux réorganisations ont été présentées lors de la CAP.

Aucune remarque particulière n'étant remontée des ITPE en poste dans ces services, le SNITPECT-FO n'est pas intervenu.

INFORMATIONS GENERALES**PROCHAINES CAP :**

Pour que les élus à la CAP puissent défendre vos dossiers dans les meilleures conditions, il est souhaitable de leur transmettre un dossier 15 jours avant la pré CAP

CAP mobilité 2013-1 : 18 octobre 2012

(pré CAP : 10 octobre 2012)

CAP IC 2013: 18 octobre 2012

(pré CAP : 3-4 octobre)

CAP TA 2013 : 29 novembre 2012

(pré CAP : du 12 au 21 novembre)

Les élus à la CAP – Mandat 2011-2014

Thierry LATGER (SNITPECT-FO)	01 42 72 45 24
Georges KUNTZ (CETE EST-LRPC Strasbourg)	03 88 77 46 02
Eric HENNION (CETE de Nantes)	02 40 12 84 89
Véronique CHANDELIER (Poste immo Paris)	06 99 63 02 60
Alberto DOS SANTOS (DIR EST Nancy)	03 83 50 97 43
Evelyne HODEN (DDTM du VAR)	04 94 46 83 47
Claire BOULET DESBAREAU (DDT 30 Nimes)	04 66 62 63 24
Yves LEGRENZI (DDT 49 Angers)	02 41 79 67 21
Nadia JACQUOT (ENTPE Vaulx en Velin)	04 72 04 70 03
Stéphanie PASCAL (DREAL Centre Orléans)	02 36 17 45 73
Fabienne CARMIGNANI (DDTM 13 Marseille)	04 91 28 42 86
Damien COURBE (DREAL Pays de Loire)	02 53 46 57 31

POUR DIRE STOP

et EXIGER UN AVENIR DURABLE POUR LES ITPE :

CONTINUONS A RESTER MOBILISES !

SNITPECT-FO